8.12 GUIDELINES REGARDING PERSONAL AND FINANCIAL INFORMATION
SSVP Personal Encounter Visit

The purpose of this document is to provide conferences and councils with a few simple and straightforward guidelines when requesting personal and financial information from our neighbours in need when on a personal encounter.

During a personal encounter in a home or elsewhere (visit at the Church, in a tent or another location determined), a request of assistance may come from a person(s) in need, or the Vincentians doing the visit may recommend financial or material assistance be offered. In such cases, Vincentians will need to request some basic personal and financial information.

Vincentians serve our neighbours in need cheerfully and observe the utmost confidentiality in the provision of material or any other type of support. While the Society's funds must be handled with the utmost care, prudence and generosity, Vincentians must endeavour to establish relationships built on trust and friendship and they do not judge those they serve. (*Rule 4.A, 1.8, 1.9, 3.14*).

Please keep the following in mind when you request personal and financial information:

1. Remember that you approach the personal encounter as a friend who wants to listen and understand. Vincentians should do most of the listening and encourage our neighbour to do most of the talking.
2. Our role is to listen and engage in a respectful, meaningful dialogue and this obliges us to keep as open a mind as possible. Do not prejudge someone's motives and give them the benefit of the doubt wherever possible.
3. When it comes to providing assistance, we are asked only to judge the validity of the *need* based on the level of resources available to us. The key is to focus on the need, whether for groceries, for rent or to pay bills. Remember that we are judging the *need* – not the people.
4. **DO**:
   Request Information such as:
   - Name, address and contact information
   - Number and ages of children

8.12 DIRECTIVES CONCERNANT LES INFORMATIONS PERSONNELLES ET FINANCIÈRES
Visite de rencontre personnelle de la SSVP

Le but de ce document est de fournir aux conférences et aux conseils quelques lignes directrices simples et directes lorsqu'ils demandent des informations personnelles et financières à nos voisins dans le besoin lors d'une rencontre personnelle.

Au cours d'une rencontre personnelle dans une maison ou ailleurs (à l'Église, sous une tente ou dans un autre lieu), une demande d'aide peut émaner d'une ou plusieurs personnes dans le besoin, où les vincentiens effectuant la rencontre personnelle peuvent recommander une aide financière ou matérielle soit offerte. Dans de tels cas, les vincentiens devront demander certaines informations personnelles et financières de **base**.

Les vincentiens se mettent avec joie au service de nos voisins et en observant la plus grande confidentialité dans la fourniture de soutien matériel ou autre. Même si les fonds de la Société doivent être gérés avec le plus grand soin, prudence et générosité, les vincentiens doivent s'efforcer d'établir des relations fondées sur la confiance et l'amitié et ils ne jugent pas ceux qu'ils servent. (*Règle et statuts 4.A, 1.8, 1.9, 3.14*).

Veuillez garder les points suivants à l'esprit lorsque vous demandez des informations personnelles et financières :

1. N'oubliez pas que vous venez à la rencontre en tant qu'ami qui souhaite écouter et comprendre. Les vincentiens devraient être à l'écoute et encourager notre voisin à s'exprimer.
2. Notre rôle est d'écouter et d'engager un dialogue respectueux et significatif, ce qui nous oblige à garder l'esprit aussi ouvert que possible. Ne préjugez pas des motivations de quelqu'un et accordez-lui le bénéfice du doute dans la mesure du possible.
3. Lorsqu'il s'agit de fournir une assistance, il nous est demandé uniquement de juger de la validité du besoin en fonction du niveau de ressources dont nous disposons. La clé est de se concentrer sur les besoins, que ce soit pour l'épicerie, le loyer ou pour payer les factures. N'oubliez pas que nous jugeons les besoins et non les gens.
4. **À FAIRE** :
   Demander des informations telles que :
   - Nom, adresse et coordonnées

- Additional information (such as income and expenses) only when and where necessary to fully assess the situation and offer the appropriate level of assistance.
- Record only factual information in the personal encounter sheet.
- Fill in the sheet *after* you leave the neighbour in need.
- Complete and place it in the conference binder or file in a secure place.

5. **DO NOT:**

- Fill in forms or ask those in need to complete forms while on the visit. Instead, just record a few notes covering key information and complete your home visit record later on your own.
- Keep original or copies of personal records of any kinds (Bank or credit card statements, rental agreements, etc.)
- Keep personal encounter information on your phone, computer or in your home.
- Record personal observations or judgements about the personal encounter in the conference home visit record.

We have an obligation to protect the information shared by those we serve.

As Vincentians, we are responsible for making the effort to help. We are responsible for our attitudes and for the amount of love we put into a visit. We are NOT responsible for making it all work. We can give assistance and even advice, but we should not expect those we are trying to help to take our advice or change their behaviour. We cannot place conditions on the help we give; we therefore never refuse to help because of our neighbor's lifestyle choices or because they failed to follow our advice the last time.

As Vincentians we represent Christ to those we serve. Providing financial or material support is only one (and not the most important) thing we bring to them. We bring hope, compassion, respect, and Christian love. We give the gift of our presence and attention and our efforts to assist.

- Nombre et âges des enfants
- Informations supplémentaires (incluant revenus et dépenses) uniquement si nécessaire pour évaluer pleinement la situation et offrir le niveau d'assistance approprié.
- Enregistrez uniquement les informations factuelles dans la fiche de rencontre personnelle.
- Remplissez la fiche après avoir laissé le voisin dans le besoin.
- Complétez-la et placez-la dans le classeur de la conférence ou dans un dossier en lieu sûr.

5. **À ÉVITER** :

- Remplir des formulaires ou demander à ceux qui en ont besoin de le faire pendant la rencontre personnelle. Au lieu de cela, enregistrez simplement quelques notes couvrant les informations clés et complétez vous-même votre dossier de rencontre personnelle plus tard.
- Conserver des originaux ou copies de dossiers personnels (relevés bancaires ou de carte de crédit, contrats de location, etc.)
- Conserver les informations sur les rencontres personnelles chez vous, sur votre téléphone ou votre ordinateur personnel.
- Enregistrer vos observations ou jugements personnels concernant la rencontre personnelle dans le dossier de visite à domicile de la conférence.

Nous avons l'obligation de protéger les informations partagées par ceux que nous servons.

En tant que vincentiens, nous avons la responsabilité d'aider. Nous sommes responsables de notre attitude et de la quantité d'amour que nous mettons dans une rencontre personnelle. Nous ne sommes PAS responsables de faire en sorte que tout fonctionne. Nous pouvons apporter de l'aide et même des conseils, mais nous ne devons pas nous attendre à ce que ceux que nous essayons d'aider suivent nos conseils ou changent de comportement. Nous ne pouvons pas imposer de conditions à l'aide que nous apportons ; nous ne devons donc jamais refuser d'aider à cause des choix de vie de notre voisin ou parce qu'il n'a pas suivi nos conseils la dernière fois.

En tant que vincentiens, nous représentons le Christ auprès de ceux que nous servons. Leur apporter un soutien financier ou matériel n'est qu'une des choses (et non la plus importante) que nous leur apportons. Nous apportons l'espoir, la compassion, le respect et l'amour chrétien. Nous offrons le cadeau de notre présence, de notre attention et de nos efforts pour aider.